

MAIRIE D'ORELLE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 26 JANVIER 2009 à 19h



PRESENTS : PERRET Aimé, MAZZOTTA Noëlle, CHATEL Serge, FONTAINE Annick
DARMENDRAIL Anne, MARTINET Pierre, PERRET Valérie, ANCELLIN René,
TRAVERSAZ Willy et GRUART Philippe
EXCUSE : BELLUARD Jean-Claude a donné procuration à MAZZOTTA Noëlle
ABSENT :
SECRETAIRE DE SEANCE: TRAVERSAZ Willy

• **Approbation du compte rendu de la réunion précédente**

- Le compte-rendu de la réunion du 9 décembre 2008 est approuvé à l'unanimité.

• **Affaires foncières**

- Le Conseil prend connaissance du courrier du Notaire ayant réalisé la vente des 2 bâtiments de la MSA à Orelette sans envoyer en mairie de DIA. Il décide de ne pas aller au Tribunal Administratif pour annuler la vente n'étant pas intéressé par le droit de préemption.

- Il accepte la proposition d'achat d'un lot au Crêt du Vlè 2, il reste maintenant 2 lots en vente.

- Le Conseil valorise l'échange de terrains au lieu-dit la Grande Roche avec M. et Mme BELLEVILLE JP, les 2 parcelles sont estimées à 2 000 €.

• **Avenant Plan Bouchet**

- Le Conseil autorise le Maire à signer l'avenant n°6 à la convention de délégation de service public (DSP) passée avec la SARL Rose Altitude pour l'exploitation du Chalet-Refuge Chinal Donat. Cet avenant fait le point des biens de retour, de reprise et des biens propres en début d'année 2009.

• **Demande de subvention**

- Il décide de solliciter auprès de la Préfecture de la Savoie une subvention sur la programmation DGE 2009 pour les travaux de conduite de refoulement d'eaux usées entre la Denise et Prémont.

• **Permis de construire logement à Bonvillard**

- Le Maire présente les plans pour la transformation d'un bâtiment situé à Bonvillard en logement. Le conseil approuve le projet de transformation, autorise le Maire à déposer le permis de construire et à signer toutes les pièces s'y rapportant.

• **Aménagement de la forêt**

- Le Maire présente au conseil la révision d'Aménagement de la forêt communale pour la période 2007-2021.

• **Régime indemnitaire du personnel communal**

- Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de modifier le régime indemnitaire des employés communaux suite au recrutement du responsable des services techniques. L'ISS et la PSR primes non attribuées jusque là doivent lui être attribuées. De plus certains taux moyens sont révisés voire précisés.

• **CELA**

- La commune va acheter des cartes clubs pour les habitants d'Orelle qui en font la demande.

• **Questions diverses**

- Il autorise le Maire à signer la convention qui définit les conditions de cessions par TDF à la commune du réseau câblé de Francoz (zone d'ombre).

- Il découvre les propositions faites par le designer pour la transformation du logo de la commune.

Le Secrétaire de Séance,
TRAVERSAZ Willy

Le Maire,
Aimé PERRET